



Association pour la Cohérence Environnementale en Vienne

Association loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement
Association déclarée d'Intérêt Général.

ACEVE CENTRE D'ANIMATION DES COURONNERIES
37 rue Pierre de Coubertin CS 10453 86000 Poitiers

Mail : aceve86@gmail.com Site Internet : www.aceve-environnement.org
N° SIRET : 510 279 433 00021

Les éoliennes du Médoc débat public, CNDP

Participation de l'ACEVE au débat

L'ACEVE est une association qui œuvre pour le respect de l'environnement et qui s'engage dans les débats publics concernant la PPE. Son siège est à Poitiers (Vienne), Nouvelle Aquitaine. L'ACEVE soutient les théories de « négaWatt » : le développement des énergies renouvelables, associé aux économies d'énergies pourrait remplacer à terme le parc nucléaire français qui reste dangereux, polluant et non rentable.

Dans ce cadre, nous soutenons et défendons le projet d'éoliennes du Médoc, comme nous l'avons déjà fait à l'occasion de projets d'éoliennes en Vienne. Nous déplorons que l'Aquitaine ait pris tant de retard pour le développement de l'éolien en France. Le moment est venu pour la N.A. de rattraper ce retard en réalisant ce projet dans le Médoc, comme elle devrait le faire dans d'autres régions.

Nous sommes conscients que chaque installation de fourniture d'énergie électrique présente des inconvénients :

Le solaire photo-voltaïque? Il occupe beaucoup de place...

L'hydraulique ? Il dénature les vallées.

Charbon-gaz-pétrole ? Ils produisent les gaz à effet de serre, et le réchauffement climatique.

Le nucléaire ? Il nous place sous la menace d'un accident majeur, il pollue l'air et les fleuves par ses rejets d'effluents chimiques et radio-actifs, il produit des déchets de combustible usé (plutonium) et de matériel contaminé ingérables, il nous laissera des installations à démanteler, chantiers titanesques et ruineux.

Quant à l'éolien, il faut s'attacher à minimiser les nuisances qu'il pourrait occasionner en l'éloignant des habitations et en limitant la hauteur des mats en fonction de la distance avec ces habitations.

Nous constatons en visitant les champs d'éoliennes de notre région que les installations ne vibrent pas et sont relativement silencieuses : on ne les entend qu'à proximité et sous le vent. Les riverains ne s'en plaignent pas.

L'intermittence ?

Les jours sans vent sont rares dans nos régions, surtout celles situées près de l'océan. En moyenne sur la France cela représente 20% du temps, donc 80% de disponibilité. Ces chiffres sont les mêmes dans le nucléaire quand tout va bien, tant la maintenance y est lourde à assurer.

L'indépendance énergétique ?

L'éolien la garantit. Le vent souffle sur toute la terre. Cette énergie, d'origine solaire, est abondante, équitable et gratuite. Elle est également très facile à capter et à transformer en énergie mécanique ou électrique. Depuis l'antiquité les hommes ont su le faire, bien avant qu' Einstein ne trouve les lois de l'énergie nucléaire.

L'autre solution qui consiste à importer de l'uranium de l'étranger nous rend dépendant d'eux, ce qui pose de grave problèmes diplomatiques. Un quart du combustible nucléaire en France vient de Russie ...

La rentabilité ?

Actuellement l'électricité d'origine éolien coûte deux fois moins cher que l'électricité des EPR. Si l'écologie peine encore à s'imposer, l'économie va rapidement trancher entre ces deux formes d'énergie concurrentes.

Le bilan carbone ?

La construction et l'exploitation de l'éolien terrestre est estimé à 12g/kWh de CO₂, ce qui reste très faible et très inférieur au nucléaire. L'éolien maritime est estimé à 14g/kWh.

Les déchets ?

En fonctionnement, pas de déchet. Pour le démantèlement, les métaux sont recyclables et les matériaux composites (pales) sont inertes et réutilisables. Le socle peut servir pour une nouvelle machine. En Allemagne, on les arase sur 1m, ce qui permet de les recouvrir de terre et cultiver par dessus quand l'éolienne est démantelée.

Conclusion

La France, et tout particulièrement l'Aquitaine, a déjà pris beaucoup de retard dans le développement des énergies renouvelables depuis 40 ans. Nous devons nous efforcer de le rattraper. La préférence donnée au nucléaire se révèle être une lourde erreur car on a surestimé sa fiabilité et sous-estimé les interventions de maintenance qu'il exige. Actuellement la moitié du parc est indisponible et la fourniture d'électricité devient problématique en France avec l'hiver qui approche.

Nous devons développer à marche forcée les énergies éolienne et le solaire, sous toutes leurs formes, parce qu'elles sont propres, très bas carbone, bon marché et très sûres. **C'est une démarche d'utilité publique.**

Contribution adoptée par le CA de l'ACEVE, le 07/12/2022

Le président, Jacques Terracher.